Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 53 (1924)

Heft: 11

Rubrik: Nos établissements d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

4. *Vacances au Grand Conseil.* — Notre district a un nouveau préfet, depuis ce printemps. Auparavant il était député au Grand Conseil. Or, il ne pouvait plus remplir cette fonction. Il a donc fallu le remplacer. On a choisi comme député le suppléant qui avait obtenu le plus de suffrages à la dernière élection, dans la contrée d'Estavayer. Ce député n'est pas nommé pour 5 ans, mais pour le temps qui reste jusqu'à la fin de la législature. Ainsi, durant une législature, il peut se produire des *vacances* (expliquer) parmi les sièges de députés au Grand Conseil (décès, démission pour remplir d'autres fonctions, pour maladie, etc.). Il est procédé au remplacement des députés manquants dans les 2 mois qui suivent le jour d'où date la vacance.

N. B. — Les attributions du Grand Conseil seront reprises dans une seconde leçon où l'on étudiera les « sessions ».

Bussy. MICHEL SINGY.

Nos établissements d'éducation

Il y a beaucoup à glaner dans les comptes rendus que publient, à la fin de chaque année scolaire, nos divers établissements d'éducation. Nous ferons bénéficier nos lecteurs des passages les plus suggestifs, pour autant qu'ils n'ont pas été reproduits par la *Liberté*, que tous et toutes lisent et découpent.

Voici le rapport de M. Auguste Schorderet, premier arrivé, revêtu d'une agréable couverture rose. Il est aussi captivant que parfaitement écrit. Disons qu'il a été lu au cours d'une séance littéraire et musicale dont toutes les poésies étaient extraites d'ouvrages de nos auteurs suisses romands.

La Section d'Enseignement général, elle aussi, s'attache à mettre aux mains des jeunes filles le plus d'armes possible pour le rude combat de la vie ; sans négliger l'habileté manuelle, on s'y adonne à la culture de l'esprit en tenant compte, dans la plus large mesure, des difficultés sociales de l'heure présente. Nous sommes, en effet, loin du temps où l'on pouvait se contenter de suivre un an ou deux les classes secondaires, en emporter un bagage quelconque de connaissances élémentaires et rentrer ensuite dans sa famille, en attendant de se créer un foyer. Celles qui persisteraient en cette manière de faire surannée pécheraient gravement par imprévoyance ; dans toutes les carrières, il y a encombrement, et les jeunes filles qui veulent aspirer à une place, à une fonction quelconque, doivent justifier de connaissances aussi étendues et approfondies que possible. Cette justification réside dans les Brevets ou Diplômes délivrés sous le contrôle officiel ; pour cette raison, quels que soient les projets d'avenir, il faut couronner ses années d'école par un examen, dont un avantage fort appréciable est, en outre, de stimuler le zèle et de marquer au travail scolaire un but défini et certain.

Je n'affirme là rien qui ne soit connu et admis, mais la grosse difficulté demeure dans l'orientation des élèves vers tel ou tel examen, vers telle ou telle branche spéciale d'activité. Sur ce sujet, on a, de nos jours, écrit de fort belles choses et tenté bien des expériences ; il s'est même, ici ou là, créé des « Bureaux d'orientation professionnelle » qui fonctionnent à grand renfort d'enquêtes et

de procédés plus ou moins scientifiques de psychanalyse. On en signale les bons résultats, sans mot dire des expériences moins concluantes, et il serait bien difficile de se prononcer de façon définitive pour ou contre ces tentatives avant que le temps ait permis de mesurer l'ampleur de leurs succès ou de leurs erreurs. Pour mon compte, je ne puis me défendre du scepticisme instinctif que m'inspirent les formules schématiques et les méthodes trop scientifiques : la *théorie* peut avoir quelquefois la main heureuse, mais elle est généralement trop absolue pour faire machine arrière ou prendre des chemins de traverse lorsqu'elle s'est appliquée mal à propos. Il faut, d'ailleurs, compter le plus souvent avec des facteurs fort étrangers aux données de la doctrine ; dans le choix des carrières, les parents ont, et doivent avoir, le dernier mot à dire, et, en dehors des aptitudes plus ou moins accentuées de l'enfant, des considérations de famille, des préjugés sociaux, l'ambition parfois, et

... la commune loi
Qui veut qu'on trouve son semblable
Beau, bien fait, et sur tous aimable,

ont sur leur esprit et leurs décisions une influence qui n'est point négligeable.

A Fribourg, le problème semble particulièrement ardu, précisément parce qu'il y existe une infinité d'institutions destinées à l'instruction des jeunes filles, et que des raisons de « mode », d'engouement momentané ou de snobisme font verser vers certaines études des sujets qui n'y sont que médiocrement aptes.

Beaucoup de gens ne se rendent pas compte qu'un baccalauréat, dont la préparation est toujours longue et onéreuse, n'est point un but, mais un simple acheminement vers des études supérieures, et que si les carrières libérales s'entr'ouvrent aujourd'hui aux femmes, seule une élite pourra battre en brèche la formidable concurrence masculine. Toutes n'y peuvent aspirer, soit par défaut de capacités, soit aussi faute de ressources suffisantes. Il est donc indispensable que les établissements moyens offrent aux jeunes filles la possibilité de se diriger, par une formation adéquate, vers des carrières diverses, plus modestes peut-être, mais aussi plus accessibles.

L'aperçu rétrospectif de M. le Recteur Jaccoud sur la marche du Collège Saint-Michel a trouvé place presque *in-extenso* dans les colonnes de la *Liberté*. Il est, comme toujours, de belle allure et de vue élevée. Il marque d'un geste énergique la place du Collège parmi nos maisons d'éducation et dans l'histoire de notre canton.

Nos 600 élèves retrouvés dès la rentrée, parurent bien à l'étroit pendant qu'on inaugurait à Grangeneuve, près de Hauterive, une école d'agriculture installée largement et pourvue de tout le matériel et de tous les perfectionnements suggérés par les progrès de la science agricole. Cette science, croit-on, enrichira peu à peu tout le pays et le mettra à même de faire face à d'autres progrès. Au Collège même, pendant qu'on nous donnait un cours de diction faisant double emploi avec l'enseignement de nos professeurs tel qu'il est réglé par le programme, nous restions plutôt froid devant le centenaire du Musée d'histoire naturelle, qui, installé modestement, il y a un siècle, dans nos combles et ayant longtemps vécu un peu de nous, se trouve enfin tout à l'aise auprès de la Faculté des sciences, à Pérolles. Entre temps, on remplaçait notre pont suspendu, qui fut si longtemps la grande curiosité de Fribourg, par un vulgaire pont en béton de ciment armé.

Des bains et des sports d'hiver et d'été étaient installés dans la prairie de la Mottaz, et l'on canalisait enfin les égouts de la ville basse. Que gagnerons-nous à ces transformations ? Serions-nous, nous aussi, sur le point d'être reconstruits et radicalement transformés ? car, plus encore que les ponts suspendus et les maisons bourgeoises, nous représentons le passé, un passé bien long, semble-t-il, puisqu'il dépasse trois siècles. On en voulait jadis à notre vieux tilleul, dont la ramification touffue défiait tous les orages, et qui poussait ses racines assez profond pour que la transformation de la rue des Alpes ne pût le faire dépérir. Or, notre Collège Saint-Michel tient à la ville et au canton plus que le tilleul de Morat. Nous espérons donc qu'on ne s'y attaquera pas à la légère et que le futur aménagement ne fera que lui donner un regain de prospérité, tout en ravivant ses racines qui ont pénétré partout dans le pays. Cet espoir, nous le fondons sur la nouvelle de plus en plus accréditée de la future et prochaine canonisation du fondateur de la Maison, le bienheureux Pierre Canisius dont on achevait de publier la Correspondance.

Voici venir, de « saumon » habillé, le compte rendu de la directrice des études de Sainte-Ursule. Nous y trouvons une page que nos lecteurs ne parcourront pas sans émotion.

La première quinzaine d'octobre a été marquée pour nous par un deuil. La mort inattendue de M. l'abbé J. Dessibourg, directeur de l'Ecole normale de Hauterive, nous fut très sensible. Pendant plus de vingt-cinq ans, M. Dessibourg voulut bien ajouter aux labeurs de sa charge celui de diriger les examens semestriels dans nos cours secondaires. Le vif intérêt qu'il portait au progrès des études dans notre maison, sa bonté généreuse et complaisante nous valurent ces longues années d'un dévouement qui ne compte pas les services. La série des examens terminées, les maîtresses de classe bénéficiaient d'une causerie pédagogique où M. le Directeur, après avoir constaté le travail accompli, adressait à chaque institutrice des remarques judicieuses et des encouragements. Nous eûmes ainsi l'occasion d'apprécier sa finesse psychologique et sa compétence en matière d'instruction et d'éducation. Les journaux et les revues ont retracé la belle carrière de ce prêtre-éducateur, à qui l'école et le corps enseignant fribourgeois sont si redevables. Mais nous tenons à lui rendre ici un hommage reconnaissant. Pour les institutions, comme pour les individus, c'est une bonne fortune que la rencontre d'un ami au dévouement fidèle et désintéressé.

La *Liberté* nous a renseignés sur la précieuse innovation d'un cours de pédagogie familiale inauguré à Sainte-Ursule.

Voici quelques autres renseignements dont chacun peut profiter.

Les examens de fin d'année ont prouvé que le programme a été assimilé d'une manière rationnelle et sérieuse. Ces examens ont été dirigés, dans les classes primaires, jusqu'à la septième inclusivement, par M. le professeur Dévaud, directeur de l'Ecole normale cantonale, et, dans les cours secondaires, par M. Firmin Barbey, inspecteur des classes secondaires de la Ville. Les examinateurs ont pu constater que la première préoccupation des maîtresses est de cultiver le jugement ; les différentes branches de la langue maternelle en sont les moyens les plus efficaces. Dans toutes les classes, l'orthographe est l'objet d'une attention spéciale ; nous en félicitons les institutrices, car il y a là une discipline de l'esprit d'une haute valeur. La rédaction française est la branche qui exige des maîtresses et des élèves la plus grande somme d'efforts. La lecture, la diction, l'étude analy-

tique de textes classiques ou de quelque page de prose limpide et harmonieuse mettent les élèves sur la voie du bon style et forment leur goût littéraire. Si, malgré ces moyens, les progrès sont parfois lents, le but est atteint cependant : à cette gymnastique intellectuelle l'esprit gagne en justesse, en étendue, en maturité.

L'histoire jouit de la faveur universelle parmi nos élèves. Illustrée par des tableaux d'intuition dont notre riche collection fait les frais et par les récits vivants de la maîtresse, elle a le don de susciter l'enthousiasme même chez les élèves apathiques ; ainsi s'est opérée dans une classe une salutaire réaction contre la mollesse et la peur de l'effort.

Très goûtées aussi furent les leçons d'histoire de l'art. Elles ont abouti à un éveil de la curiosité artistique, intéressant à observer, et cela chez des élèves qui ont grandi cependant dans un milieu peu cultivé. Plusieurs sont allées spontanément visiter les églises et les monuments des localités voisines ; elles s'informent du style de leur église paroissiale, collectionnent cartes et gravures représentant des édifices publics remarquables. Quelques excursions à travers Fribourg, si riche en ce domaine, suffisent à illustrer plusieurs leçons.

Et voici quelques notes sur les petites classes primaires de Sainte-Ursule, qui ont conquis depuis longtemps toute la sympathie du rédacteur du *Bulletin.*

L'intérêt pratique qu'offrent les notions enseignées est le ressort ordinaire et principal de l'activité des élèves. Parfois il suffit ; ainsi nos petites de la première et de la deuxième classe se mirent au travail avec un si bel entrain que, dès les premiers mois, tous les moyens plus ou moins artificiels d'émulation purent être supprimés : bons points, concours mensuels, rangs de mérite n'avaient plus leur raison d'être. Par contre, la préparation lointaine ou prochaine à la première communion fut pour ces ferventes petites âmes un stimulant à l'étude et aux vertus de leur âge. D'instinct elles ont agi sous l'impulsion du mobile le plus noble et le plus doux aux cœurs bien nés, celui de l'amour de Dieu. C'est afin que nos élèves trouvent dans leur esprit de foi la force d'être toujours à la hauteur du devoir, que nous donnons l'importance qu'ils méritent aux exercices de piété, et tout d'abord, à la retraite annuelle, à l'instruction religieuse, à la vie liturgique. Celle-ci, rehaussée les dimanches et fêtes par un chœur bien exercé, offre aux maîtresses et aux élèves les jouissances pieuses et artistiques de la vie paroissiale.

BIBLIOGRAPHIE

Les Feuilles d'Hygiène et de médecine populaire. — Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. Editions Victor Attinger, — un an : Suisse, 3 fr. 50 ; Etranger, 4 fr. 75.

Sommaire des N^os^ de mars et d'avril :

Entretien sur quelques causes de surdité : Dr E. Curchod. — La culture de l'enfant. — Les saignements de nez : Dr Eug. Mayor. — Pour éviter les maux de dents et d'oreilles par les grands froids. — Comment conserver ses dents. — Du danger de certains jouets et de certaines habitudes. — Pour fortifier l'estomac. — L'aviation sanitaire. — Les complications de la grippe.

Recettes et Conseils pratiques dans chaque numéro. — N° Spécimen gratis et franco sur demande.